Partie pratique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Malgré tous les avantages qu'offrent les tâches à domicile, nous ne pourrions pas les imposer indistinctement dans toutes les localités. Il est certains endroits où le tressage de la paille réclame les doigts agiles des enfants. La mère de famille compte sur leur aide pour subvenir aux dépenses du ménage. Les devoirs constitueraient donc une charge un peu lourde pour ces petits travailleurs. Il serait bon de les en décharger en partie et de ne donner les tâches écrites que pour le dimanche et le jour de congé hebdomadaire. Du reste, c'est à l'instituteur de voir ce qu'il peut obtenir et par conséquent exiger. Il ne peut y avoir de règle précise à ce sujet. Tout dépend du milieu où l'on se trouve, des aptitudes des enfants, du degré d'instruction de l'école et même de la situation financière de la généralité des habitants.

Dans les contrées agricoles, il serait aussi impossible d'imposer des tâches écrites à domicile durant la belle saison, sauf pour les jours fériés. Les enfants travaillent dans les champs jusqu'à la nuit, arrivent à la maison exténués de fatigue. Ce serait pour eux un vrai supplice que de prendre la plume et de s'occuper, soit à la solution d'un problème, soit à la rédaction d'une lettre. Autre chose est de leur donner une petite leçon orale à étudier. En hiver alors, vu l'absence d'occupations, il nous semble indispensable de prescrire une tâche écrite, chaque jour ou à peu près, excepté dans les contrées où l'on s'occupe particulièrement du tressage de la paille. Du moins c'est là notre opinion, car on nous fait remarquer que la chose est presque impossible dans les familles pauvres, soit à cause du défaut de matériel scolaire, soit à cause de l'insuffisance d'ameublement. La première de ces allégations est dénuée de fondement, puisque les communes sont obligées de fournir gratuitement le matériel aux enfants pauvres, bourgeois ou étrangers, sans distinction. Quant au dénuement dont on nous parle, il nous paraît exagéré; en tous cas, nous n'aurions jamais pu nous imaginer que dans un pays comme notre Suisse, il pût se trouver des ménages où l'enfant ne pût disposer ni d'une table, ni d'une chaise. Y croire, nous semblerait faire injure à la charité publique et aux obligations des communes.

(A suivre.)

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

MM. Terrapon, à Prez-vers-Siviriez; Max. Bosson, à Romanens; Schrœter, à Châtel (Fruence); Folly, à Hauterive; Mlle Godel, à Vallon ont résolu le N° 5.

MM. Monnard, à Font; Terrapon, Bosson, Schrœter ont résolu le N° 6.

Observations. — Nous notons quelques erreurs dont sont entachées certaines solutions. Dans le N° 5, la contenance du premier tonneau a été confondue avec son contenu; la quantité d'huile vendue a été prise pour la quantité d'huile

retirée; ailleurs on se contente d'exprimer en kilogrammes ce qui devrait être donné en litres; dans une copie, on a l'air d'ignorer que, pour trouver le volume d'un corps, il faut *diviser* le poids par la densité.

Solution du problème N° 5.

Nous corrigeons dans la solution l'erreur typographique qui s'est glissée dans les données; nous écrivons donc 64 kilog., 05, au lieu de 60,05.

La deuxième barrique vide pesant $^1/_4$ du poids de l'huile qu'elle peut renfermer, le poids de l'huile sera donc les $^4/_5$ du

poids total, soit $\frac{64,05 \times 4}{5} = 51$ kg, 24

La petite barrique contiendra $\frac{51,24}{0,915} = 56$ litres.

Le poids de l'huile vendue est $\frac{35,136}{1,2} = 29$ kg. 28,

et ce poids correspond à $\frac{29,28}{0,915} = 32$ litres

On a donc retiré 56 — 32 = 24 litres.

Après la première opération, il restait dans la grande barrique les $^4/_5$ du volume total, moins le $^1/_8$ des $^4/_5$,

ou $\frac{4}{5} - \frac{4}{5 \times 8} = \frac{7}{10}$ du volume total.

Ces $^7/_{10}$ valent 56 litres, le volume de toute la barrique

est $\frac{56 \times 10}{7} = 80$ litres.

Contenance de la 1re barrique = 80 litres.
Contenance de la 2e barrique = 56 litres.
Huile retirée la 2e fois = 24 litres.

Solution du problème N° 6.

Le volume de l'eau égale la différence entre les volumes du verre ou du tronc de cône et celui du mercure.

Volume du tronc de cône en prenant le centimètre pour unité.

$$V = \frac{1}{3} \pi h \left(R^2 + r^2 + Rr\right) = \frac{6\pi}{3}\left(3^2 + 2^2 + 3 \times 2\right) =$$

$$\frac{6.19\pi}{3} = 38\pi = 119^{cmc}, 380.$$

$$\text{Volume du mercure} = \frac{P}{D} = \frac{690}{13,6} = 50^{\text{cmc}},\ 735.$$

$$\text{Volume de l'eau} = 119,380 - 50,735 = 68^{\text{cmc}},645.$$

Nouveaux problèmes

7. On fond ensemble trois lingots, l'un, au titre de 0,920 pèse 650 gr.; le second, au titre de 0,750 renferme 5 gr. de cuivre; le troisième est un alliage de 50 gr., 4 d'or avec 9 gr. 6 de cuivre. Quel est le titre du nouveau lingot? Que faut-il ajouter à cet alliage pour en faire un lingot d'or monnayé ayant la plus petite valeur possible?

8. Un terrain a la forme d'un triangle. Le côté $A\ B$ mesure 30^{m}, $A\ C$ est de 42^{m} et $B\ C$ de 24^{m}. On relie au point H pris sur $A\ B$ le point D pris sur $A\ C$ et appartenant à la bissectrice de l'angle B. Trouver la surface du triangle $A\ D\ H$, si $A\ H$ mesure 18^{m}.

P.-Jos. Æbischer.

Bibliographies

I

Annuaire de l'enseignement primaire, par M. Jost, huitième année 1892. Paris chez Colin.

L'annuaire de cette année se divise en deux parties comme ceux qui ont paru jusqu'ici et dont nous avons rendu compte. La première contient, outre le calendrier, les noms des fonctionnaires de l'administration centrale, des départements, des colonies, etc., avec un résumé des actes officiels concernant l'enseignement primaire de 1890-91. La deuxième partie renferme divers articles qui sont pour la plupart d'une grande valeur pédagogique. Nous en résumerons plus tard, si non les plus importants, du moins ceux qui nous paraissent plus instructifs pour nos lecteurs. C'est assez dire toute l'estime que ces travaux nous inspirent. R. H.

II

Annuaire de l'enseignement libre, 17me année. Volume de 720 pages. Paris chez Gaume.

Pour avoir une idée de la richesse des renseignements contenus dans cet annuaire, il suffit de jeter un coup d'œil sur la table.

Sous le titre de *Documents administratifs,* l'éditeur nous donne la liste des diocèses de France avec les noms des évêques et de leurs secrétaires, puis la liste des grands séminaires; celle des fonctionnaires civils de la direction des cultes. Passant au ministère de l'instruction publique, l'annuaire nous fait connaître le personnel du